



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (Aérosol) Gelsolv

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit (Aérosol) Gelsolv

Numéro du produit A44-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Décapant pour les adhésifs et les graffitis

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Aérosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R20/21. Xi;R38. F+;R12.

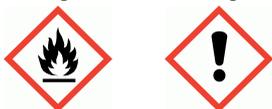
(Aérosol) Gelsolv

Physicochimique

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Ce produit est particulièrement inflammable, et exposé à l'air, il peut s'enflammer à la température et à la pression normales. Ses vapeurs peuvent créer spontanément des mélanges explosifs à l'air. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou toute matière incandescente.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H332 Nocif par inhalation.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Contient

XYLÈNE, MÉTHANOL

Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

XYLÈNE		30-60%
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-xxxx
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 3 - H226	R10 Xn;R20/21 Xi;R38	
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Irrit. 2 - H315		
Acute Tox. 4 - H312		

(Aerosol) Gelsolv

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS; GAZ DE PÉTROLE		20-30%
Numéro CAS: 68476-85-7	Numéro CE: 270-704-2	Numéro d'enregistrement REACH: Exempt - Article 2(7)(b)
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
Classification Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas, Liquefied - H280	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F+;R12.	
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics		10-15%
Numéro CAS: 64742-48-9	Numéro CE: 919-857-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. R10,R66,R67.	
MÉTHANOL		0.2-0.5%
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44-xxxx
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT SE 1 - H370	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

(Aérosol) Gelsolv

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Vertiges. Nausées, vomissements. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Poudre. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone ou poudre sèche. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Refroidir les atomiseurs exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO_x). Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Le produit est très inflammable.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Ne pas disperser la fuite avec plus d'eau que nécessaire pour combattre le feu. Risque de ré-inflammation après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Faire attention au danger d'explosion. Combattre les incendies avancés ou importants à distance ou depuis un endroit sûr.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

(Aérosol) Gelsolv

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Lire et suivre les recommandations du producteur. Des vapeurs de solvant seront émises lors de l'application et du séchage. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Eliminer toute source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Classe de stockage Stockage de gaz comprimé inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

XYLÈNE

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1000 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL

MÉTHANOL

(Aérosol) Gelsolv

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 260 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

WEL = Workplace Exposure Limit.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 442 mg/m ³
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 221 mg/kg/jour
	Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 3182 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 260 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 65.3 mg/m ³
	Consommateur - Contact avec la peau; : 1872 mg/kg/jour
PNEC	Consommateur - Ingestion; Long terme : 12.5 mg/kg/jour
	- Eau douce; 0.327 mg/l
	- Eau de mer; 0.327 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg
	- Sol; 2.31 mg/kg
	- STP; 6.58 mg/l

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (CAS: 64742-48-9)

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 208 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/kg/jour
	Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 125 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 185 mg/kg/jour
	Consommateur - Ingestion; Long terme : 125 mg/kg/jour

MÉTHANOL (CAS: 67-56-1)

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 40 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 260 mg/m ³
	Industrie - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 40 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 260 mg/m ³
	Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 8 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 50 mg/m ³
	Consommateur - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 8 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 50 mg/m ³
Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 8 mg/kg/jour	

8.2. Contrôles de l'exposition**Equipements de protection****Contrôles techniques appropriés**

Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

(Aérosol) Gelsolv

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Polychlorure de vinyle (PVC) Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Utiliser une protection à cartouches chimiques avec cartouche appropriée. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol. Liquide légèrement visqueux.
Couleur	Marron.
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Non disponible. Non disponible.
pH	Non applicable. Non applicable.
Point de fusion	~ 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~100°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	< -20°C (Coupelle fermée).
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.8 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 9.5 %
Pression de vapeur	590 - 1760 kPa @ °C
Densité de vapeur	1.5 - 2.1
Densité relative	1.000 @ (20°C)°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	: 2.3 - 2.8

(Aerosol) Gelsolv

Température d'auto-inflammabilité	365°C
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Non applicable.
Commentaires	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 721 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Eviter les conditions suivantes: Chaleur, étincelles, flammes. Chocs et dommages physiques.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Bases fortes. Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x).

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 64 834,02489627

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 3 342,22923348

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 64 834 024 896,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 264 291 566,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

(Aérosol) Gelsolv

Test sur modèle de peau humaine	Scientifiquement injustifié.
pH extrêmes	Scientifiquement injustifié.
Information générale	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
Inhalation	Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les vapeurs peuvent affecter le système nerveux central. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Intoxication. Peut provoquer une gêne. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements. Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
Contact cutané	Nocif par contact avec la peau. Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.
Contact oculaire	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible.
Voie d'exposition	Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.
Symptômes	Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.
Considérations médicales	Affections cutanées et allergies.

Informations toxicologiques sur les composants**XYLÈNE**

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 300,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1 500,0

(Aerosol) Gelsolv**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Essais de génotoxicité - in vitro Non disponible.

Essais de génotoxicité - in vivo Non disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Non disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Organes cibles Système respiratoire, poumons

Danger par aspiration

Danger par aspiration Viscosité cinématique ≤ 20,5 mm²/s.

Organes cibles Reins Foie Système nerveux central

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

MÉTHANOL**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 130,0

Espèces Homme

ETA orale (mg/kg) 3 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 15 800,0

(Aérosol) Gelsolv

Espèces	Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	3 000,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)	1 282,0
Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	3 000,0
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	5 000,0
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Cobaye: Non sensibilisant.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	- NOAEC 1.33 , , Rat Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	LOAEL 2000 mg/kg, Orale, Rat
Organes cibles	Yeux
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	NOAEC 0.13 mg/l/6hr/day, Inhalatoire, Rat
Organes cibles	Coeur et système cardio-vasculaire Cerveau Foie Yeux
Inhalation	Toxique par inhalation. Le produit contient des solvants organiques. Une surexposition peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication.

(Aerosol) Gelsolv

Ingestion	Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par ingestion. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Peut provoquer une perte de conscience, une cécité et éventuellement la mort.
Contact cutané	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau. L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Irritation sévère, brûlure et larmolement. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Lésion de la cornée.
Voie d'exposition	Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Système nerveux central Yeux Trachée gastro-intestinale Peau

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Écotoxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

MÉTHANOL

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson	Indéterminé.
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Indéterminé.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Indéterminé.
Toxicité aiguë - microorganismes	Indéterminé.
Toxicité aiguë - terrestre	Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures, 96 heures: 4.2 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

(Aerosol) Gelsolv

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours, 48 heures: > 2.93 mg/l, Daphnia magna
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, : 3.3 mg/l, Menidia peninsulae (Tidewater silverside)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, : 6.8 mg/l, Daphnia magna

MÉTHANOL

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 48 hours, 48 heures: > 10000 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours, 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 hours, 96 heures: 22000 mg/l, Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable. Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Persistance et dégradabilité Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Persistance et dégradabilité Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

MÉTHANOL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation Dégradation (%)
- 82.7: 5 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

Coefficient de partage : 2.3 - 2.8

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Bioaccumulative potential Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage log Pow: ~ 3.12

(Aerosol) Gelsolv

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

MÉTHANOL

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage : ~ 0.77

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

MÉTHANOL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau. Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Coefficient d'adsorption/désorption Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

MÉTHANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

(Aérosol) Gelsolv

Autres effets néfastes Non applicable.

Informations écologiques sur les composants**MÉTHANOL**

Autres effets néfastes Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleins, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) AÉROSOLS inflammables

Nom d'expédition (IMDG) AÉROSOLS inflammables

Nom d'expédition (ICAO) AÉROSOLS inflammables

Nom d'expédition (ADN) AÉROSOLS inflammables

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Etiquettes de transport**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

(Aerosol) Gelsolv**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Classification de danger pour l'eau WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
www.autosmartinternational.com
rbutler@autosmart.co.uk
Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 17/10/2012

Révision 4

Remplace la date 26/09/2007

Statut de la FDS Approuvé.

(Aérosol) Gelsolv

Phrases de risque dans leur intégralité

R10 Inflammable.
R11 Facilement inflammable.
R12 Extrêmement inflammable.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R38 Irritant pour la peau.
R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.